

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

À Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne,

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progres.

PARAISANT LES MARDI et VENDREDI... Abonnement au Journal semi-hebdomadaire... Abonnement à l'Album Mensuel... Prix des annonces...

COMPAGNIE D'Assurance Mutuelle Contre le feu du Comté de Montréal. AVIS.

LES Membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal sont par le présent notifiés que quatre répartitions ou dividendes ont été chargés et déclarés payables pendant l'année sur les billets de prime, aux dates respectives qui suivent, savoir :

- 4 par cent, le 4 Octobre, A. M. 1845.
1 idem 23 Mai, 1846.
1 idem 4 Août, P. M. 1846.
ditto 17 Août, " "

Et que les dits Dividendes ou répartitions formant en tout sept par cent, devront être payés au Bureau de la Compagnie de cette ville, le ou avant le cinquième jour d'Octobre prochain conformément aux actes de la 4^{me} et 6^{me} années de Guillaume IV. chap. 33, de la 1^{re} et 5^{me} Victoria, chap. 40, de la 6^{me} Victoria, chap. 17 et 18, et de la 6^{me} Victoria, chap. 54, et suivant les Règlements de l'Institution.

Par ordre du Bureau, P. L. LE TOURNEUX, SECRETAIRE ET TRESORIER.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle, contre le Feu du Comté de Montréal, Montréal, 21 août, 1846.

COMPAGNIE D'Assurance Mutuelle Contre le feu du Comté de Montréal. AVIS.

L'Assemblée annuelle des membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal, aura lieu au Bureau de la Compagnie, Rue St. Sacrement en la ville de Montréal, LUNDI le cinquième jour d'OCTOBRE prochain, à ONZE heures du matin.

Afin d'être un nouveau bureau de Directeurs pour l'année prochaine, conformément aux Actes d'Incorporation et suivant les règlements de la compagnie. Il sera lu et alors soumis à l'Assemblée un état des affaires de l'Institution.

Par ordre du Bureau, P. L. LE TOURNEUX, SECRETAIRE.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle, contre le Feu du Comté de Montréal, Montréal, 21 août, 1846.

LIGNE DE STEAMERS entre Montréal et Québec.

JUSQU'AVANT, ultérieur, le prix du Passage par les Steamers "MONTREAL" "QUEEN" et "LORD BYDENHAM" sera comme suit : Passagers de chambre (les repas compris) 10s 0d. Passagers d'avant 2s 6d.

Le Fret, suivant le Tarif. JOHN TORRANCE et Cie. Agts. M. et Q. Steam. Bl. Co. 31 juillet 1746.

ECOLE COMMERCIALE DE BONSECOURS.

L'ECOLE COMMERCIALE de Notre-Dame de Bonsecours s'ouvrira MARDI le premier de Septembre prochain.

H. C. SHARING. Montréal, 14 août.

LA rentrée des élèves aura lieu au Collège de Maskinonge le 16 de septembre. On prie bien les parents d'éviter les inconvenients qui pourraient résulter s'ils n'étaient pas exactes à envoyer leur enfants sans retard.

J. LARQUE, Ptre. Les journaux français de Montréal sont priés de reproduire 3 fois cette annonce. 25 août.

En vente à la Librairie Canadienne D'E. R. FABRE & C^{ie}.

CATÉCHISME D'ECONOMIE POLITIQUE, OU Instruction familière, qui montre de quelle façon les richesses sont produites, distribuées et consommées dans la société. Par J. B. SAY.

Revue et augmentée de notes et d'une préface, par M. CHARLES COMTE. 1 volume in-12 1er septembre.

AVIS.

LA SOCIÉTÉ ci-devant existante entre HARRISON STEPHENS, JOHN YOUNG et ROMEO H. STEPHENS, sous noms de STEPHENS, YOUNG et Cie., a été dissoute, aujourd'hui, par consentement mutuel.

Toutes dettes dues à, et par la dite Société, seront réglées par JOHN YOUNG et BENJAMIN HOLMES, HARRISON STEPHENS, JOHN YOUNG, ROMEO H. STEPHENS, Montréal, 1er septembre 1846.

AVIS.

LES AFFAIRES faites jusqu'ici par MM. HARRISON STEPHENS, JOHN YOUNG et ROMEO H. STEPHENS, seront CONTINUÉES par les soussignés, sous les noms de STEPHENS, YOUNG et Cie., JOHN YOUNG, BENJAMIN HOLMES. Montréal, 1er septembre 1846.

Le Soussigné a enfin la satisfaction d'annoncer qu'après avoir éprouvé un retard injuste et vexatoire de quatre années, il peut maintenant reprendre la PUBLICATION DE

MAGNIFIQUE PLAN GRAVÉ DES Opérations Navales et Militaires DEVANT QUÉBEC, ET DE La mort de Wolfe, Sous le Patronage distingué de Son Excellence le Lieutenant Général le très-Honorable COMTE DE CATHCARTH.

Avant l'interruption de la publication, le Soussigné avait été honoré du patronage le plus distingué dans le ROYAUME UNI—aussi de l'approbation unanime et de l'encouragement de toutes les villes incorporées de L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD et la dernière approbation de son ouvrage lui a été récemment donnée par le vote unanime des Communes du Canada.

Les copies de cette gravure ont été jusqu'à aujourd'hui livrées aux Souscripteurs seulement, c'est pour eux que les copies qui restent à livrer sont destinées.

ALFRED HAWKINS, Anôt 1016, Mont Pleasant Québec. On reçoit à ce Bureau les noms des Souscripteur

Le certificat qui suit fut présenté à M. Hawkins à Londres, par l'officier distingué dont il porte le nom. D'après sa connaissance parfaite des environs de Québec ayant résidé là pendant dix ans, la plus grande partie de ce temps sur les Pâques d'Abraham, et d'après une connaissance générale des opérations de 1759 telles que connues dans divers publications, et telles que décrites par des individus qui eurent une part à ces opérations, je puis vous recommander le Plan de M. Alfred Hawkins comme méritant bien l'attention de ceux à qui il est dédié et le patronage du public anglais.

(Signé) JOHN HARVEY.

Etablissement à vendre.

MAISON, caves et glacière, cours, jardins, écuries, colombier et autres dépendances au village de la paroisse St. Benoît. Ensemble, ou séparément, plusieurs autres emplacements dans le même village, un verger et divers prairies, terres et fermes dans la même paroisse Titres incontestables.

Conditions faciles, une partie du prix exigée comptant le reste payable en neuf ou dix années. S'adresser sur le lieu à M. Girouard. St. Benoît, 11 août, 1846.

PROSPÉCTUS D'UNE MAISON D'EDUCATION A L'INDUSTRIE.

CE nouvel Institut, sous la présidence de messieurs Mansuett, V. G., et curé du lieu, ouvrira ses classes le 15 de septembre. En attendant l'arrivée des frères de l'Ordre de St. Vincent, qui doivent avoir la conduite de cette maison, des ecclésiastiques prendront la direction des classes. On y enseignera la lecture et l'écriture tant en français qu'en anglais et les premières règles; mais il y aura aussi des classes plus élevées où on enseignera l'arithmétique dans toutes ses branches, la tenue des livres de comptes, la géométrie, l'usage des globes, l'histoire et le dessin: enfin toutes les parties de l'instruction qui sont le plus en usage dans le monde. On sera aussi en mesure de donner, dans le cours de l'année, des leçons de musique aux élèves pour le piano et l'orgue dans le but de former des organistes pour la campagne.

Les écoliers résideront constamment à l'Académie et y coucheront afin d'être élevés dans la discipline chrétienne sous la vue de maîtres religieux, mais leur leur sera donné un temps convenable pour aller prendre leurs repas chez eux ou à leur maison de pension. Pour les conditions, on pourra s'adresser à messieurs Mansuett, président. Les avantages qu'on trouvera dans cet établissement engageront sans doute les parents à envoyer leur enfants. On n'aurait jamais pu choisir un local plus agréable et meilleur pour le santé; la belle rivière de l'Assomption, qui passe à quelques arpens de cette maison, ne contribue pas peu à la salubrité de l'air et fournira aux élèves d'agréables promenades les jours de congé. Cette maison étant plus rapprochée de l'église que du village évitera aux enfants biens des distractions, en même temps qu'elle leur donnera le moyen de remplir facilement tous devoirs de religion et même leurs petits exercices de piété suivant leur piété et leur dévotion. 25 août.

Terres et Emplacements

A VENDRE DANS LES COMTÉS DE VERCHÈRES RICHELIEU ET ST. HYACINTHE.

LES Soussignés offre en vente nombre de terres en bon état de culture situées dans les Comtés de Verchères, Richelieu et St. Hyacinthe et ayant depuis 60 jusqu'à 300 arpents en superficie.

Plusieurs de ces terres sont situées sur la Rivière Richelieu ou des localités les plus désirables en Canada, à peu de distance de la Ligne du Chemin de Fer, qui doit être construit entre le St. Laurent et l'Océan Atlantique. Les autres sont situées dans le voisinage du chemin de bois actuellement en voie de construction entre Chambly et Granby.

Aussi à vendre des emplacements dans les villages florissants de St. Hyacinthe et de St. Césaire. Et à louer à des conditions avantageuses une distillerie située au Village DEBARTZCH, paroisse de St. Charles.

S'adresser à A. KIERZKOWSKI, à St. Charles. Ou à LEWIS T DRUMMOND, M. P. P. Coin des rues Craig et St. Joseph. Montréal, 25 août.

Sirope Pectoral de Lamouroux.

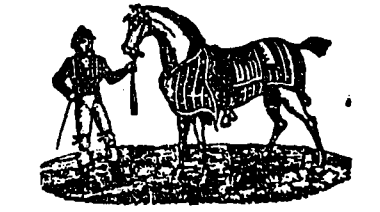
LE Soussigné vient de recevoir quelques caisses de cet excellent Sirope. Dr. PICAULT, Pharmacie Centrale, 69, rue St. Paul. 1 septembre.

HOTEL DE MINERVE A L'ASSOMPTION. SES AMÉLIORATIONS.

OUTRE la beauté et les avantages de cette maison naissante, quoique déjà très connue M. JETTÉ y a encore fait ajouter une aile qui donnera toute espèce de commodités à cet édifice.

M. PIERRE FERRAULT déjà bien connu dans cette branche de commerce comme on a pu en juger lorsqu'il tenait l'Hôtel de Varennes, vient de s'associer à M. CHARLES ARCHAMBAULT, Phôtellier actuel. Ces deux Messieurs se proposent de tenir cette maison sur le plus grand pied, en sorte que le voyageur y trouve toute chose confortable. Ces Messieurs se flattent aussi de la faveur publique.

TATTERSALL, P. FOURNIER, CHEVEAUX, VOITURES, HARNAIS, ETC.



PAR P. FOURNIER, CHEVEAUX, VOITURES, HARNAIS, ETC. DÉPÔT, LA PORTE VOISINE DE LA STATION DE POLICE, DANS LES COURS DE L'HÔTEL DU PAVILLON, RUE SAINT-BONAVENTURE.

LE soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il a ouvert un TATTERSALL pour la vente des CHEVAUX, &c., et il espère recevoir un encouragement libéral de la part de ceux d'entre le public qui voudront bien le patroniser; ses charges seront modérées. Ses écuries peuvent contenir 24 chevaux et de bonnes remises pour voitures.

Il fera des ventes chaque MARDI et VENDREDI de la semaine à ONZE heures A. M.

P. FOURNIER, Encaveur et Courtier. 1er septembre.

CHEMIN DE FER ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE.

AVIS aux Contracteurs. DES SOUMISSIONS seront reçues au Bureau de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE, No. 18, petite rue St. Jacques, dans la cité de Montréal, jusqu'au VINGT-QUATRE SEPTEMBRE, prochain pour le NIVELAGE, la MACONNERIE et les FOND d'une DIVISION DU CHEMIN, s'étendant depuis le FLEUVE ST. LAURENT jusqu'au VILLAGE de ST. HYACINTHE, distance d'environ 30 milles.

Les PLANS, PROFILS et DEVIS peuvent être vus, et toutes les informations nécessaires reçues aux Chanceries de l'Ingénieur, sur Bureau de la Compagnie, à Montréal, le ou après le 15 du dit mois.

Les personnes qui feront des propositions pour les travaux ou une partie d'eux sont priées d'accompagner leurs soumissions de sûretés suffisantes.

Par ordre du Bureau, THOMAS STEERS, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique. Montréal, 28 août 1846.

CHEMIN DE FER ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE.

AVIS

LES ACTIONNAIRES de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE, ayant à leur Assemblée générale tenue le 24 courant, résolu unanimement de commencer immédiatement le chemin de fer, ce qui a rendu absolus les souscriptions au capital requies sous condition (après le 30 ultimo) les nouveaux Actionnaires sont requis de payer le premier versement de 24 1/2 cent par part, au Trésorier, au Bureau de la Compagnie, 18, petite rue St. Jacques.

Par ordre du Bureau, THOMAS STEERS, Secrétaire et Trésorier.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique, Montréal, 25 août 1846.

MARCHANDISES SECHES, HABDES FAITES, MAGASIN N^o 177, RUE ST. PAUL.

LE soussigné reçoit maintenant un grand assortiment de Marchandises et de hardes faites telles que, FALETONS d'hiver, FRACS, SURCOUTS, MANTEAUX, FANTALONS, GILETS, VESTES, etc, des meilleurs patrons, et une variété considérable d'effets d'automne et d'hiver dont il dispose à DIX POUR CENT meilleur marché qu'aucun autre établissement de cette ville.

Le soussigné ayant à son emploi des tailleurs habiles se chargera de la confection de toutes espèces d'habits et d'habillements, dans le dernier goût. Il appelle l'attention des marchands du Haut-Canada et de la Compagnie sur son fonds de marchandises. Il trouveront de grandes avantages à visiter son établissement.

LOUIS FLAMONDON, Montréal, 11 Sept.

TABLEAUX DE MEURS.

LE CHOIX D'UN ETAT.

III.

— Suite. —

Bienôt Mme de Monville fut auprès des trois sœurs. Elle était en effet accompagnée de tous les travailleurs, hommes, enfants, qu'elle employait dans l'exploitation de son domaine. Tout ce monde formait une population heureuse et moralisée par le travail, par les enseignemens et par les bons exemples de cette excellente femme.

Elle avait suivi apparemment un système tout opposé à celui qu'adopte plus d'un gouvernement: elle s'était enrichie en faisant le bien physique et moral de ceux qu'elle administrait.

Il s'agissait pour aujourd'hui de commencer le défrichement de ces landes dont les bruyères couvraient les collines que tout à l'heure nous vous montrions au fond du paysage étudié par Mlle Malvina Granpère.

Mme de Monville avait revêtu cette grande opération qui devait avoir les plus heureuses conséquences pour le pays à l'époque du retour de son fils. Elle voulait tout de suite, la bonne mère, l'intéresser à une entreprise importante et difficile, espérant, s'il y prenait part, ouvrir un utile débouché à cette surabondance de vie et de force qu'on apporte du collège.

Elle avait combien cette brusque transition des labours de la classe au far niente de la maison paternelle est fatale aux jeunes gens. Quand l'esprit n'est plus renfermé dans les limites posées par une discipline austère, quand il n'est plus occupé et retenu dans les difficultés de l'étude, l'imagination, à cet âge, s'éveille et se prend avec un ardeur si dévorante à tout ce qui vient flatter ses rêves! Mettre à la place de ces illusions si souvent dangereuses une réalité qui la calme en tenant le corps occupé, placer devant elle une espérance raisonnable et légitime sur laquelle elle puisse s'exercer sans inconvenient, voilà ce que Mme de Monville cherchait à faire pour son fils, et voilà pourquoi elle avait voulu entourer les premiers coups de bêche données à ces terrains incultes qu'elle allait fertiliser, d'une certaine pompe qui fit comprendre au jeune homme l'importance de cette tentative, et lui fit sentir que s'associer à ces efforts, ne serait pas déchoir de cette sphère élevée où l'esprit se place à la suite de ces grands hommes de l'antiquité dont il étudie les œuvres, dont il sait apprécier les actes.

Le cortège de travailleurs, ayant en tête Mme de Monville et sa famille, devait se rendre sur le théâtre de cette magnifique conquête promise à leur labeur. Le curé de la paroisse s'y trouvait pour appeler les bénédictions du ciel sur l'entreprise; c'était au fils de la maison qu'était réservé l'honneur d'enfoncer, le premier, la pioche dans cette terre que le sueur de l'homme allait fertiliser. L'on devait ensuite revenir à la maison. Un grand repas, qui réunirait à la même table tous les intéressés et tous les coopérateurs à l'œuvre commencée sous les auspices de la religion, puis un bal sans façon, sous les tilleuls de la cour, bal dont l'écolier ferait les honneurs à ses cousines, termineraient gaiement cette belle journée.

— Déjà au rendez-vous, mesdemoiselles! Parlez-moi d'une fête pour rendre les jeunes filles diligentes, dit Mme de Monville en apercevant ses nièces. — Bonjour, Malvina; bonjour, ma petite Félicie! ajouta-t-elle avec une affection plus marquée. Tu n'as pas été la dernière arrivée, j'en suis sûre, toi, une petite fermière, qui te lèves tous les jours avec le soleil!

— Vous m'avez appris, ma tante, qu'on ne peut se lever assez tôt quand on a du bien à faire, répondit la jeune fille en présentant son joli front blanc et pur au baiser de Mme Monville.

— Et quel bien a donc fait déjà la matinale Félicie? demanda Malvina avec quelque dépit.

— Quand il n'y aurait que ces fleurs à qui se mouraient faute d'être arrosées, répondit la jeune fille en riant, et qui rennaissent grâce à moi. Voyez, l'eau de mon arrosoir a été pour ces pauvres altérées ce qu'est un bon conseil pour faire naître une bonne idée dans un esprit flottant entre des opinions opposées, ajouta-t-elle en jetant un regard d'intelligence à la mère de Paul.

— Notre écolier n'a-t-il déjà quitté son pavillon? demanda Mme de Monville. — Vous ne répondez pas. Il dort sans doute... Allons, ma tante, réveille-moi ce paresseux-là! dit-elle en s'adressant à sa suite villageoise.

— En partie active et joyeuse de la bande de travailleurs, c'est-à-dire les jeunes filles et les enfants, s'approchèrent de la porte, et frappèrent de grands coups en criant de toute leur force:

— Monsieur Paul! monsieur Paul! réveillez-vous donc, on vous attend. Venez donc, monsieur Paul!

A ce bruit, une des fenêtres d'en haut s'ouvrit, et l'on vit paraître une vieille figure balafre, ornée de moustaches grises et encadrées de deux tresses, comme on portait les hussards du temps de l'empire.

C'était Valentin, ce maréchal-des-logis dont nous avons déjà parlé, et qui avait servi le colonel de Monville dans toutes ses campagnes.

— Oui, oui, criez bien fort, comme des harpies, à qui l'on fait une distribution de coups de schague; appelez M. Paul; il y a longtemps, ma foi, que l'oiseau est déniché!

— Déjà levé, déjà parti! s'écria la bonne mère, moi qui me faisais un plaisir de jouer de sa surprise; moi qui voulais le présenter à ces braves gens!

Paul répondit à ce regret en parlant tout à coup et en s'élançant dans les bras de sa mère qui l'embrassa tendrement.

— Me voici, ma mère me voici! pardonnez-moi de n'avoir pas attendu les vôtres de vous venir me réveiller... Le bonheur de me sentir auprès de vous m'agitait pendant mon sommeil. On ne dort pas longtemps quand on sait qu'ayant de joies vous attend au réveil! — Merci, merci, mes amis, ajoutez-il en allant vers les travailleurs et en se mêlant parmi eux, je suis touché de l'accueil que vous me faites et vous n'aimez pas un ingrat.

Puis il prit les fleurs que les jeunes filles lui présentèrent l'une après l'autre avec une petite révérence, et les distribua entre ses trois cousines.

Pendant ce temps, le vieux hussard était sorti du pavillon. Le retour du fils de son colonel semblait l'avoir réjoui; après avoir adressé à M. de Monville et à ses nièces le salut militaire, il retourna vers les villageois.

— Eh bien, le voilà, ce cher enfant, leur dit-il en retrouvant ses moustaches; parlez-lui donc, vous autres; dites-lui donc combien nous sommes heureux tous de le retrouver, maintenant qu'il est devenu un grand, un beau garçon... C'est tout le portrait de son père; ajouta-t-il avec un soupir étouffé... c'est aussi la même franchise, la même amabilité... pas fier, bien gai... Il aura du plaisir à vous entendre, j'en réponds!

— Dam! M. Paul, dit le fermier Jean-Claude en riant à la harangue, vous méritez bien par vous-même qu'on ait pour vous l'amitié; et puis vous êtes le fils de notre bonne dame; ce qui n'y gâte rien. Nous vous aimons, déjà de confiance, voyez-vous! Votre mère est si aise de vous voir revenu! Et, puisqu'elle prend tant de part à ce qui nous arrive d'heureux, nous devons, à la réciprocité, partager son bonheur et être joyeux de sa joie.

Pendant ce temps, les jeunes filles du village avaient entouré Félicie, et celle-ci leur adressait à toutes de bonnes paroles d'intérêt et d'amitié.

— Bonjour, Louise; disait-elle à l'une. — Comment va votre mère, Mariannet? disait-elle à l'autre. J'ai la voir et lui porter une fiole de ce sirop qui lui a fait du bien. — Comment sont les régains que le dernier orage a couchés par terre? — Eh bien! M. Jean-Claude, dit-elle encore en s'adressant à ce même fermier, qui se rengorgeait après avoir si bien parlé au fils de la maison, eh bien! votre affaire avec la mère Picard est-elle arrangée?

— Nenni, ma belle demoiselle, fit la mère Picard en personne en s'approchant de Félicie; il est plus entêté que jamais... c'est un vilain homme, allez! et je crois que nous finirons par plaider.

— Comprenez-vous, Paul, dit Diamantine en se baissant à l'oreille de son cousin; que ma sœur puisse prendre plaisir à se mêler des affaires de tous ces gens-là?

Paul ne répondit rien, car au moment où la demoiselle lui adressa cette question, il disait en lui-même, en contemplant Félicie au milieu de ces paysans:

— Quelle est bonne! et comme tout le monde ici semble l'aimer! Elle est vraiment mieux que je ne le pensais d'abord!

IV.

Ces bonnes dispositions de Paul envers sa cousine Félicie ne firent que s'accroître pendant le pèlerinage et la cérémonie qui suivirent l'érection dont il avait été salué à sa sortie du pavillon. La jeune fille se montrait si empressée, si servante pour tous, si heureuse brillante; d'une si douce joie en voyant sa tante cheminer élançamment, appuyée sur le bras de son fils, au milieu de ces champs améliorés par elle et pour lesquels elle restait encore tant à faire! En parlant du passé à son enfant, la pauvre mère n'osait aborder la question de l'avenir, mais son regard semblait lui demander s'il ne mettrait pas de côté son main à son œuvre; et si ce jeune bras sur lequel elle s'appuyait avec tant de plaisir, n'abandonnerait pas ce qu'elle avait si heureusement commencé?

Comme Félicie avait fait le matin, Mme de Monville exalta sa chère retraite, et avec une véritable coquetterie de propriétaire, la présence à ses fils sous ses ailes les plus redoutées!